

Direction du Pôle Santé

DÉLIBÉRATION N° 220329-05

CONSEIL DU POLE SANTE

Séance du 29 mars 2022

POINT 4.2 – Approbation sur le principe d'ouverture de nouvelles offres de formation et de révision de maquette pédagogique des UFR de Médecine et de Pharmacie

LE CONSEIL DE POLE

VU le code de l'éducation ;
VU les statuts de Nantes Université ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Membres en exercice : 32

Nombre de votants : 30

Par :

Voix pour : 30

Voix contre : 0

Abstentions : 0

Article n°1 : Approbation

Le conseil du Pôle Santé approuve, à l'unanimité le principe d'ouverture de nouvelles offres de formation :

Deux projets de doubles diplômes :

- Ingénieur-Médecin et Médecin-Ingénieur - UFR de Médecine
- Ingénieur-Pharmacien et Pharmacien-Ingénieur - UFR de Pharmacie

et d'une création d'une nouvelle mention « Urgences » pour le Diplôme d'Etat d'Infirmière(ier) en Pratique Avancée (IPA) – UFR de Médecine

et approuve à l'unanimité le principe de révision de la maquette pédagogique du DE IPA du Parcours Pathologies chroniques stabilisés ; prévention et polyopathologies courantes en soins primaires, avec la mise en place de la VAPP.



Nantes, le 29 mars 2022,

La Directrice du Pôle Santé,

Professeur Pascale JOLLIET

Extrait transmis au Recteur de la région académique Pays de la Loire et de l'académie de Nantes, Chancelier des
Nantes universités, le 23 mai 2022

Publié sur le site internet de Nantes Université : le 23 mai 2022